

03818054929

VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES
Direction des Ressources Humaines
DGA - Direction
Service
EL/VD/NR

Le 03/05/2019

Note de service n° 2019/37

Avis de vacance interne/externe

DIRECTION HYGIENE - SANTE

Infirmier(e)

**Emploi à temps complet
relevant du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux.**

**Délai de rigueur au plus tard le :
Lundi 17 juin 2019**

La commune de Saint Martin d'Hères est la 2ème ville du département, elle est en pleine croissance démographique (38 500 habitants). Elle accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Dynamique, elle est au cœur du développement de nombreux projets urbains.

Mission du service :

La Direction Hygiène, Santé est constituée d'un Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) et d'un Centre Communal de Planification et d'Éducation Familiale (CCPEF).

Le pôle « Santé-CCPEF »

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé s'assure de :

- L'application et du contrôle des dispositions relatives à la protection générale de la santé publique,
- La mise en œuvre d'actions de santé publique selon les orientations municipales.

Le Centre Communal de Planification et d'Éducation Familiale a pour rôle de :

- Permettre l'accès pour tous à la maîtrise de la fécondité, la prévention et à l'éducation pour la santé,
- Organiser des consultations médicales, des actions d'informations individuelles et collectives portant sur la sexualité et l'éducation familiale, la préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, des entretiens de conseil conjugal et les entretiens relatifs à l'IVG.

Le pôle « Santé - CCPEF réunit le pôle santé du Service Communal d'Hygiène et de Santé et le Centre Communal de Planification et d'Éducation Familiale. Il a la charge de développer des projets d'éducation pour la santé et des projets de prévention, en relais des plans nationaux et régionaux de Santé Publique, de la Politique de la ville, et des orientations municipales.

Sous l'autorité du responsable de service, au sein d'une équipe, l'infirmier(ère) participe et met en œuvre des actions de prévention, promotion et d'éducation à la santé. Il(elle) contribue à la protection, au maintien, et à la promotion de la santé ainsi qu'au recueil de l'expression des besoins et des initiatives des habitants de Saint Martin d'Hères.

Activités :

Élaborer, mettre en œuvre et coordonner des accompagnements individuels et collectifs

Accompagnement individuel (familles, publics en précarité...) dans leurs démarches de santé, leur parcours de soins et d'orientation adaptée.

Participer aux visites de logement « incurie » avec les techniciens en santé environnementale pour évaluation de la situation, analyse des besoins de santé, et faciliter les liens vers des prises en charges adaptées.

Accompagnement collectif lors d'actions de sensibilisation, vulgarisation, élaboration participative d'outils de repère..

Élaborer et/ou participer à la mise en œuvre d'actions de prévention du pôle Santé – CCPEF et aux temps forts de sensibilisation organisés par la DHS (SISM semaine d'information santé mentale, Forum santé, ...) en binôme et/ou en lien avec les autres membres des équipes porteurs de projet (infirmière, conseillère conjugale, techniciens en santé environnemental)

Développement d'aller vers dans le cadre de la lutte contre le non recours aux soins, par le sur le territoire communal (en lien avec les services ville/CCAS, en partenariat...)

Évaluer les actions et activités mises en œuvre, réaliser des bilans et adapter les réponses.

Participation à la vie de la Direction Santé :

Consolider et développer le travail partenarial local

Aider à la manipulation de personnes porteuse de handicap physique lourd en binôme avec les médecins du CCPEF en fonction des besoins

Participer aux réunions d'équipe, commissions...

Contribuer au rapport d'activité

Effectuer une polyvalence si nécessaire

Contribuer à l'accueil des stagiaires

Compétences :

Connaissances et savoir-faire :

Posséder le diplôme d'État d'infirmière,

Posséder des connaissances sur les thèmes de Santé Publique,

Expérience souhaitée en méthodologie de projet en Santé Publique et dans le domaine de la précarité, la santé mentale fortement souhaitée OU posséder le diplôme universitaire Santé Mentale et précarité

Maîtriser la méthodologie de conduite de projets

Avoir une bonne connaissance des dispositifs médicaux et sociaux concernant les enfants, la famille, le handicap, les adultes

Maîtriser les techniques de communication et d'animation de groupes

Rechercher, analyser, synthétiser les informations,

Maîtriser les techniques d'expression écrite : rapport, notes...

Savoir utiliser l'outil informatique (Suite Open Office : Calc, Writer) et être en capacité d'utiliser les logiciels spécifiques du service,

Savoir-être :

Travailler en équipe et en partenariat,

Respect de la diversité des personnes,

Secret professionnel,

Capacités d'écoute et sens de la relation d'aide,

Dynamisme,

Polyvalence,

Autonomie et sens de l'organisation du travail,

Rigueur et méthode,

Capacité d'adaptation,

Conditions de rémunérations :

- Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT)
- RIFSEEP

Avantages et participations de l'employeur**Sans condition d'ancienneté**

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois)
- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

Conditions particulières :

Disponibilité horaire : Les activités du service peuvent nécessiter des interventions entre 12 h 00 et 14 h 00, en soirée en fonction des impératifs liés au partenariat et institutions et les nécessités d'accompagnement physique des familles.

Déplacements en voiture (permis B) ou en vélo de service, transport en commun.

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public et des techniques de travail.

Les personnes relevant du cadre d'emplois des infirmiers(es) territoriaux, intéressés(es), voudront bien faire acte de candidature (lettre de motivation + CV obligatoires), à Monsieur Le Maire - Direction Générale - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emplois et Compétences :

